

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2018

✓ Hameau de la Reyssouze : approbation du projet porté par Bourg-Habitat et Ain-Habitat

Elus	Présences	Elus	Présences
Roger FENET	X	Marie-Christine CHANEL	Excusée
Claude GUY	X	Laurent TISSOT	Excusé
Claude BRENDEL	Excusée	Sabine RUY	X
Jean-Marie DAVI	X	Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS	X
Sophie CHAPUIS	X		
Jeannine MASNADA	Excusée – pouvoir R. FENET	Pascal GROSBON	X
Bernard JANODY	X	Bruno BOUILLOUX	X
Jean-Louis GENTET	X	Magali PERNELET	X

Jean-Marie DAVI a été désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2018

- **Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 5 avril 2018.**

2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)

• **Modification des statuts :**

Le Conseil de Communauté, lors de sa séance du 26 mars 2018, a approuvé l'extension des compétences de la Communauté d'Agglomération et une modification de ses statuts.

L'extension des compétences vise à doter la Communauté d'Agglomération des nouvelles compétences facultatives suivantes :

- des compétences complémentaires à celles de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et s'organisant autour de missions plus larges que celles de la GEMAPI assurées par les Syndicats de rivière ;
- la compétence « fourrière animale » à compter du 1^{er} juillet 2018 ;
- la prise en charge des cotisations au SDIS et de l'allocation de vétérance à compter du 1^{er} janvier 2019 (qui seront déduites de l'attribution de compensation sur la base 2019) ;

La modification statutaire prévoit également une rédaction plus précise de la compétence facultative relative au crématorium et la réintroduction de la compétence obligatoire relative aux documents d'urbanisme figurant dans les statuts délibérés le 10 avril 2017.

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les extensions de compétences et la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse comme susmentionné ;
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet afin qu'il prenne la décision de modification par arrêté.

• **Conférence Territoriale Sud Revermont du 23 avril 2018**

Lors de cette conférence il a surtout été question de la compétence tourisme.

CA3B souhaite mener un plan d'actions afin de soutenir et développer l'attractivité du territoire et pour ce faire ont fait appel à un bureau d'étude.

La stratégie de développement va s'appuyer sur l'état des lieux et un diagnostic réalisés par Ain Tourisme et le comité régional.

Les points forts du territoire restent la Plaine Tonique et le site de Brou.

Une explication sur la taxe de séjour a été donnée, les hébergeurs la collectent et elle permet de réaliser des animations et la promotion du territoire.

Ont été abordés également, les questions de voirie sur la Vallière et l'ex-territoire de Treffort, la mise en place du service juridique, le prêt de matériel, le développement du service aux communes.

3 - Commissions communales

. Commission communication

Une ébauche de l'Echo de la Chanaz de juin est présentée.

A la Une la fête d'été du 30 juin, un article sur le frelon asiatique, sur le recyclage des vêtements et l'histoire du lavoir. Pour l'extinction de l'éclairage public ne pas donner de date. Les dates de fermeture durant la période estivale de l'agence postale et des commerces (si connues) seront indiquées.

La distribution du magazine est prévue les 26/27 mai ou 2/3 juin.

. Commission scolaire

L'équipe enseignante a donc décidé de dissoudre l'association Les p'tits Futés, et l'école a adhéré à l'OCCE (office central de coopération à l'école) pour se doter d'une véritable coopérative scolaire.

Le fonctionnement se trouve simplifié : Le président de la coopérative est le président de l'OCCE de l'Ain. 2 administratrices ont été nommées : mesdames RETIF et FLECHON, dont le rôle consiste à transmettre les bilans financiers à l'OCCE.

- Prochain conseil d'école : lundi 4 juin à 18h.

. Conseil Municipal d'Enfants :

Le mardi 24 avril il n'a pas été possible d'effectuer la plantation des haies au champ des Prés Neufs car les plants n'ont pas été reçus. Cette sortie a été remplacée par un déplacement sur le site de la Chanaz pour réfléchir sur l'aménagement du parcours santé. Les enfants étaient enchantés.

. Commission voirie

Aménagement de la Chanaz : la remise en eau du lavoir a eu lieu le vendredi 20 avril.

Le maire a relancé l'entreprise car les travaux n'ont pas bougé, les voies d'accès ne sont pas terminées et il reste l'engazonnement.

A noter encore des incivilités sur le site : des cailloux ont été jetés dans le lavoir et sur le toit.

Un règlement sera réalisé par les enfants du CME afin d'inviter à plus de citoyenneté.

. Commission animation

Préparation de la fête d'été du 30 juin 2018 : réunion du 27 avril en collaboration avec le comité des fêtes.

Pour l'organisation des jeux, il est demandé aux élus du conseil d'être présents, le montage du matériel se fera le samedi matin, le rangement le samedi soir pour une grande partie.

Prochaine réunion le mardi 15 mai à 19 h. Fin mai, chaque association et les élus connaîtront son planning d'intervention.

Pour inscrire son équipe aux jeux, un flyer sera inséré dans l'Echo de la Chanaz.

. Commission Jeunesse et sport

Le parcours santé a été vu par le CME : 4 modules seront installés en périphérie du site (sud et est) pour un budget de 2 600 €.

Pour le traçage du circuit vélo, le maire relance l'entreprise.

. Commission environnement développement durable

- **Myriophylle du Brésil** : Le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze, la FRAPNA et le comité d'entreprise du Centre Psychothérapeutique de l'Ain (CE CPA) se sont associés pour agir contre le Myriophylle du Brésil.

Une première campagne d'arrachage mécanique a été réalisée en 2017 mais des repousses sont encore apparentes. L'objectif désormais est de maintenir une pression sur cette espèce pour limiter son développement. Trois chantiers bénévoles seront réalisés au cours de l'année 2018. Ils consisteront à réaliser un arrachage manuel de l'espèce dans le plan d'eau et ses alentours.

Les dates de réalisation des chantiers sont les suivantes : samedi 5 Mai 2018, samedi 16 Juin 2018 et samedi 22 Septembre 2018 sur le créneau horaire 9h30 – 17h. Le rendez-vous pour les participants est fixé à 9h15 sur site.

- **Extinction de l'éclairage public** : réunion avec le SIEA vendredi 20 avril

Le SIEA va réaliser des travaux de modernisation de 4 armoires en juin 2018. Une dizaine de points ne sont pas compatibles à une extinction nocturne et nécessitent l'installation de 10 horloges sur ces points. Le surcoût de cette installation est évalué à 3 000 €. Cette dépense serait amortie en une année par l'économie d'énergie opérée, les horloges ne sont pas subventionnées.

Il sera nécessaire de faire un travail d'identification des secteurs où l'on souhaite « forcer l'éclairage la nuit ».

. Commission Personnel :

Le passage aux 4 jours nécessite la réorganisation des postes des ATSEM, agents périscolaire et agents d'entretien.

- **Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la proposition d'organisation de la rentrée 2018.**

Demande de formation suite aux entretiens individuels :

La commission a émis un avis sur différentes formations demandées et est notamment favorable à la formation habilitation électrique et recyclage du PSC1.

Emploi d'été

Suite à la prévision de congés des agents techniques, il est nécessaire de recruter un emploi d'été au minimum 3 semaines du 16 juillet au 3 août.

La commission a retenu la candidature d'Antoine BLANC. Le maire propose de le recruter pour 4 semaines du 9 juillet au 3 août. Il sera reçu prochainement pour un entretien.

- **Le conseil municipal, approuve le recrutement d'un emploi d'été pour la période du 9 juillet au 3 août 2018 et autorise le maire à signer tout document relatif à cette embauche.**

. Jumelage :

Préparation du voyage de Pentecôte – Une quarantaine d'inscrits

PROGRAMME

25ième anniversaire du jumelage : Hackenheim du 19 au 21/05 2018

Samedi 19/05.

- Vers 16 h 30, arrivée de nos amis français à la Rheinhessenhalle (salle des fêtes).

Mousseux de bienvenue puis répartition dans les familles.

- A partir de 19 h : rencontre amicale invités et personnes qui hébergent, au centre culturel.

Viande grillée à la broche et salades de la région. Vins d'Hackenheim.

Dimanche 20/05

- Petit déjeuner dans les familles

- 9 h : RDV à la salle des fêtes pour le départ vers Oppenheim (ville située au bord du Rhin à 15 km au sud de Mayence).

- 10 h : Visite du « labyrinthe de caves » et de l'église Sainte Catherine à Oppenheim.

- 12 h : Tour en voitures bâchées puis repas. A 14 h dégustation de vin au domaine FISCHBORN dans le village voisin de Dexheim. Possibilité d'achat de vin.

- Vers 16h : retour en car à partir du domaine FISCHBORN.

- 19 h 30 : Soirée festive à la salle de fêtes pour célébrer les 25 ans de la signature de la charte de jumelage.

. Apéritif

. Les 25 ans en photos

. Discours

. Diplôme du «Forum des jumelages internationaux».

- 20 h : Repas festif pour les invités et les personnes qui hébergent avec la participation de joueurs de cors de chasse. Puis danse avec l'orchestre local (Rod Mapp Bänd comme il y a 5 ans).

Lundi 21/05

- Petit déjeuner dans les familles.

- Vers 9 h 30 : Départ des invités français.

Voyage des ados en juillet : 16 inscrits.

4- Administration générale

• Hameau de la Reyssouze :

Suite au conseil exceptionnel en date du 25 avril 2018, il convient de se positionner sur le projet présenté par Ain Habitat et de valider le montage de l'opération par les deux bailleurs.

- **Le conseil municipal, approuve le projet d'aménagement du Hameau de la Reyssouze, porté par Bourg-Habitat et Ain-Habitat et souhaite être associé au projet de construction afin que le lotissement soit harmonieux.**

• Modification du règlement de la salle des fêtes

Afin de faciliter la gestion de la salle des fêtes et notamment le nettoyage, il est proposé de mettre en place une option « nettoyage » lors des locations.

Devis présenté par l'entreprise MS01 :

- entrée et blocs sanitaires : 25.00 € HT
 - grande salle : 105.00 € HT
 - salle de l'extension : 20.00 € HT
 - cuisine : 80.00 € HT
- Total pour toutes les pièces : 240.00 € HT soit 288.00 € TTC.

Il est proposé de faire supporter aux locataires le montant TTC de la prestation.

Lors de la location, ces derniers auront le choix entre effectuer le nettoyage des salles ou prendre l'option nettoyage. Dans le premier cas un chèque de caution du montant du nettoyage sera demandé et encaissé si le ménage n'est pas correct, dans le second cas, les locataires paient le montant TTC demandé par l'entreprise.

Le chèque de caution qui est actuellement de 800 € sera réduit à 500 €.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place de cette option « nettoyage » et modifie le règlement de la salle des fêtes en ce sens.**

• Subvention Bleuets de France :

Chaque année, tous les 8 mai et 11 novembre, des milliers de bénévoles se mobilisent partout en France métropolitaine et d'outre-mer : des associations d'anciens combattants, des associations municipales, des scolaires, des associations de jeunesse, des militaires ou de simples particuliers.

Ces bénévoles collectent les dons sur la voie publique lors de ces deux journées inscrites au calendrier d'appel à la générosité publique publié par le ministère de l'Intérieur.

L'argent collecté revient aux personnes ressortissantes de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) en difficulté et permet d'organiser des manifestations de mémoire.

Pour soutenir cette action, sans effectuer de collecte, le maire propose de verser une contribution de 100 €.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité la contribution de 100 € aux Bleuets de France.**

▪ Adhésion de la commune à la plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics :

Cette adhésion, proposée par le Conseil départemental de l'Ain, permet la mise à disposition gratuite d'une solution de dématérialisation des marchés publics et des concessions pour les communes de l'Ain, leurs établissements publics et les bailleurs sociaux.

Elle permet :

- d'envoyer les publicités au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE),
- de mettre en ligne les dossiers de consultation des entreprises,
- de recevoir et de décrypter des offres électroniques,
- d'avoir accès à une messagerie sécurisée,
- de publier les données essentielles des marchés publics.

- **Le conseil municipal à l'unanimité**

- **ACCEPTE les termes de la convention de mise à disposition d'une solution de dématérialisation des marchés publics,**
- **AUTORISE le maire à signer ladite convention.**

5- Urbanisme

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire

- EASY RALLY : zone de la Vavrette - construction d'un bâtiment artisanal
- SCI LEBLAIN : zone de la Vavrette – construction d'un bâtiment artisanal

- Déclarations préalables

- CHAMPALLE Olivier - Chemin de la Croix de Chanel : installation de panneaux photovoltaïques
- JOURNET - chemin de l'Echally : installation d'un portail

- Déclarations d'intention d'aliéner

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- DIA PLONCARD – ZE 84 chemin sous la ville

6– Questions diverses

- Comité de Fleurissement : plantation ce jour dans les jardinières et comme d'habitude dans une très bonne ambiance.
 - Conseil en énergie partagée : réunion 5 juin à 18h30 – salle du conseil
 - Cérémonie du 8 mai à 11h30
 - Réunion vendredi 25 mai à 18h00 à VIRIAT dans le cadre de l'examen du projet de loi sur l'évolution du logement et l'aménagement numérique (ELAN) organisée par le Sénateur Patrick CHAIZE
 - CA3B - Réponse courrier projet d'implantation éoliennes de mai 2017 : les maires demeurent décisionnaires en matière d'implantation de projet éolien, pas de principe de rétrocession de l'impôt économique au profit des communes impactées par ces implantations.
 - Culturiosités : bel événement et beau spectacle mais peu de gens de Tossiat.
-
- **Date prochain conseil : 14 juin 2018 à 20 heures**

La séance est levée à 23 heures 15